

Interférence entre le dialectal et le littéral en Tunisie: Le cas de la morphologie verbale

Bechir Ouerhani

Université de Sousse

UR : Traitement Informatique du Lexique 00/UR/0201, ALT



Synergies Tunisie n° 1 - 2009 pp. 75-84

Résumé : *Partant d'une situation de bilinguisme (arabe/français) doublée d'une diglossie (littéral/ dialectal), nous nous basons sur les données fournies par l'étude de la morphologie verbale du tunisien dans le cadre de l'axe «Morphosyntaxe» du projet de l'Atlas Linguistique de Tunisie. Il s'agit de montrer quelques phénomènes d'interférence entre le littéral et le dialectal, et de suivre de près la relation avec le français, notamment au niveau de l'emprunt où il y aurait un véritable échange dans lequel chacun des deux systèmes de l'arabe se voit chargé d'un rôle bien déterminé dans le processus d'intégration bien complexe des unités lexicales dans le nouveau système. Notre propos consiste à essayer de montrer que le terme «interférence» cache une réalité très complexe où plusieurs cas de figure sont envisageables.*

Mots-clefs : *Dialectologie-Morphologie verbale- Atlas linguistique de Tunisie- Bilinguisme-Diglossie.*

Abstract : *The linguistic situation in Tunisia is characterizing by the coexistence of two phenomenon: on the one hand there is bilinguism (Arabic/ French), on the other hand, there is diglossia (literal Arabic/ Tunisian dialect). Starting with the elements from "Atlas linguistique de Tunisie" (specially the works of the morphosyntax group), in this paper we will put the stress on first some aspects of interference between literal and dialectal, and second on the relation with French. In this context, we are going to show the complexity of the verbal morphology of Tunisian dialect.*

Key words : *Dialectology- Verbal Morphology- Atlas linguistique de Tunisie- Bilinguism-Diglossia.*

Introduction

Il s'agit de montrer quelques phénomènes d'interférence entre le littéral et le dialectal et de suivre de près la relation avec le français, notamment au niveau de l'emprunt où il y aurait un véritable échange dans lequel chacun des deux systèmes de l'arabe jouerait, selon les cas, le rôle d'intermédiaire (ce qui reste à valider par des études systématiques). Notre propos s'appuiera sur les données

exploitées par notre équipes lors de l'étude de la morphologie verbale du tunisien dans le cadre de l'Atlas Linguistique de Tunisie. Nous nous contentons pour ce faire d'un échantillon représenté par le verbe /ʔakala/ ; /kla/¹ « manger ».

Les remarques qui suivent sont dégagées du travail de transcription et d'analyse du groupe «Morphosyntaxe» au sein de l'équipe de l'Atlas Linguistique de Tunisie. Elles seront articulées en deux parties. Dans un premier temps, nous procéderons à un bref exposé des propriétés morphologiques du verbe /ʔakala/ en arabe littéral. Nous passerons dans un deuxième temps à un examen détaillé du verbe /kla/en dialectal. Le tout sera l'occasion de poser certains problèmes d'interférence entre les trois systèmes à savoir le littéral, le dialectal et le français. Nous tenons à mentionner enfin qu'il ne s'agit en aucun cas de prendre position pour ou contre l'idée que le dialectal tunisien a pour origine l'arabe littéral ou non. Notre point de vue au sein de l'équipe de l'Atlas Linguistique de Tunisie est qu'il s'agit de deux système indépendants mais qui ont de nombreux points d'interférence.

1. Esquisse des propriétés morphologiques du verbe /ʔakala /en arabe littéral

Ce verbe appartient à la famille du «Mahmouz» caractérisée par une « Hamza » dans la racine trilitère (c'est-à-dire les trois consonnes qui constituent la matière consonantique génératrice des différents dérivés verbaux, nominaux et adjectivaux morphologiquement apparentés). Il appartient en effet au premier type dans cette famille, dans lequel la «Hamza» correspond à la première consonne comme le montre le schéma suivant :

C	V	C	V	C	V
ʔ	a	k	a	l	a

Dans ce qui suit, nous examinerons de près les deux faits les plus significatifs, à notre sens, à savoir la deuxième voyelle à l'inaccompli considérée comme essentielle pour la typologie des verbes en arabe littéral- et les changements relatifs à la « Hamza » dans le cadre de la phonétique combinatoire, notamment à l'impératif.

1. 1. La 2^{ème} voyelle à l'inaccompli

La 2^{ème} voyelle est considérée comme le premier critère de classement des verbes. Ceci donne 3 types représentés comme suit selon la conjugaison à l'accompli avec la 3ms², celle-ci constitue en effet la forme lemmatisée en l'absence d'un «véritable» infinitif en arabe :

- 1^{er} type : cacaca فَعَلَ
- 2^{ème} type : cacica فَعِلَ
- 3^{ème} type : cacuca فَعُلَ

La même 2^{ème} voyelle, mais cette fois-ci à l'inaccompli, génère un sous-classement au sein de chacun des types cités. Le verbe en question fait partie de la sous-classe des verbes ayant un [u] comme 2^{ème} voyelle à l'inaccompli :

Accompli	Inaccompli
ʔakala	jaʔkulu

Cette sous-classe représente selon certaines études 13 % du 1^{er} type (Cf. BACCOUCHE T., 1973-1987), après la voyelle [i], qui représente 30 %.

D'une manière générale, la 2^{ème} voyelle, à l'accompli ou à l'inaccompli, a un comportement quasi systématique, et donc stable, qui permet d'établir une classification des verbes.

1. 2. L'impératif et la chute de la « hamza »

Comme tous les verbes non « défectueux » (muʔtalla), le verbe « ʔakala » se conjugue à l'impératif selon un modèle préétabli. Lequel modèle se compose de la matière consonantique interposée entre un préfixe (monosyllabique) indiquant la conjugaison et un suffixe variable indiquant la personne, le tout marquant des modifications (suppression) des voyelles qui accompagnent la matière consonantique. En voici le modèle (le schème) et la réalisation pour le verbe concerné:

Accompli	Inaccompli	Impératif
cacaca	jaccucu	ʔuccuc
ʔakala	jaʔkulu	ʔuʔkul

Cependant, nous remarquons à l'impératif que la « Hamza » de la racine consonantique est en voisinage direct (dans la même syllabe) avec une deuxième « hamza », nécessaire à la conjugaison de l'impératif. Ce qui entraîne la chute pure et simple de la syllabe entière selon une règle morpho-phonologique :

ʔuʔkul → kul

Observons que la chute de la « hamza » est caractéristique de la conjugaison de tout verbe de ce type, c'est-à-dire un « mahmouz » ayant un [u] comme 2^{ème} voyelle à l'inaccompli.

Nous rappelons, enfin, que les grammairiens arabes notent que la hamza fait l'objet d'un « allègement » depuis la période préislamique dans certains dialectes. En effet, il semble que la réalisation de la « Hamza » en attaque glottale était plutôt le propre des tribus bédouines, telles que *Tami:m*, tandis que les tribus sédentaires, telles que *Qurajf* (à la Mecque), la transforment en une voyelle longue à l'inaccompli :

jaʔkulu → ja:kulu

1. 3. Tableau de la conjugaison de « ʔakala » en arabe littéral

Ce tableau de conjugaison englobe les remarques faites ci-dessus :

Nous en retenons les remarques suivantes :

- la distinction en nombre se fait en trois groupes : le singulier, le duel et le pluriel,
- la distinction systématique entre le masculin et le féminin,
- la chute de la "hamza" dans tout le paradigme de l'impératif.

Personne	Accompli	Inaccompli	Impératif
1ms	ʔakaltu	ʔa:kulu	//
1mp	ʔakalna:	naʔkulu	//
2ms	ʔakalta	taʔkulu	kul
2fs	ʔakalti	taʔkuli:na	Kuli:
2d	ʔakaltuma:	taʔkula:ni	kula:
2mp	ʔakaltum	taʔkulu:na	Kulu:
2fp	ʔakaltunna	taʔkulna	Kulna
3ms	ʔakala	jaʔkulu	//

2. La morphologie verbale du dialectal : un système à part entière qui ne rompt pas avec le littéral

2. 1. Quelques faits généraux

A/ La personne (genre et nombre) : nous remarquons la chute du duel (masculin et féminin) et du pluriel (féminin dans les trois conjugaisons). Ce qui ramène l'impératif par exemple à 3 personnes, voire 2 pour ceux qui ne font pas de distinction en genre au singulier :

2ms	Ku:l
2fs	Ku:li/ Ku:l
2d	-
2mp	Ku:lu
2fp	Ku:lu

De ce fait, le système est déjà considérablement simplifié par rapport au littéral comme le montre par exemple le tableau suivant présentant une conjugaison à l'accompli à l'île de Kerkenna :

1ms	kli:t
1mp	Kli:na
2ms	kli:t
2fs	kli:t
2md	-
2fd	-
2mp	Kli:tu
2fp	-
3ms	Kla:
3fs	Kla:t
3md	-
3fd	-
3mp	Kla:w
3fp	-

Notons toutefois que nous disposons en Tunisie d'un résidu de l'opposition masculin/ féminin à la troisième personne du pluriel du côté du sud-ouest. Mais les informateurs interrogés reconnaissent eux-mêmes que ces emplois sont « en voie de disparition » :

Pronom	Accompli	Inaccompli	Impératif
3mp (Ils)	K[e]law	Ja:klaw	Ku:low
3fp (Elles)	K[e]lin	Ja:klin	Ku:lin

Nous rappelons que la première voyelle à l'accompli (celle que nous avons mise entre deux crochets) est plutôt brève. Elle varie souvent et tend la plupart du temps vers un /i/ très bref.

Par ailleurs, nous remarquons la chute de certains marqueurs de conjugaison et de certaines désinences. En effet, comme le montre l'échantillon que nous venons de présenter, la conjugaison connaît aussi des simplifications au niveau du système d'affixation. Il suffit de comparer les terminaisons dans ce tableau avec celle du littéral.

B/ La structure syllabique : comme la plupart des verbes trilitères du tunisien, la structure syllabique du verbe (toujours à la 3^{ème} personne au masculin singulier) est monosyllabique suivant le modèle **ccv**, ou **ccv:**. Ce qui veut dire que la « hamza » est totalement supprimée avec la voyelle qui la suit comme nous l'avons mentionné plus haut. Cela s'applique à la totalité des informateurs dans tous les points d'enquête, exceptée une voyelle très brève- dont nous venons de parler- après la première consonne dans certaines régions du Sud, notamment la région du Djerid (Tozeur, Kebili, Mednine, Tataouine) et autres zones rurales (allant jusqu'aux environs de Kairouan)³.

2. 2. La « hamza » à l'inaccompli et à l'impératif

a. L'inaccompli

Dans la totalité des réponses, et dans tous les points d'enquête, la « hamza » n'est pas réalisée. Elle est en effet allégée en une voyelle amalgamée à la voyelle d'avant pour former une voyelle longue. La première syllabe du verbe à l'accompli se transforme ainsi de **cvc** (avec une « hamza » en deuxième consonne) en **cv:**, comme le montrent ces exemples du corpus :

1ms = naʔkil → na:kil/ na:kel; na:kul
2ms = taʔkil → ta:kil/ ta:kel; ta:kul

Nous pouvons dire donc que la chute de la « hamza » est une caractéristique de la conjugaison de ce type de verbes en dialectal tunisien. Reste à préciser le degré d'aperture des voyelles, ce qui représente l'une des difficultés de l'étude du dialectal tunisien au sein de l'équipe de l'Atlas Linguistique de Tunisie.

b. L'impératif

Nous avons vu déjà plus haut la chute de la « hamza » à l'impératif en littéral à cause de son voisinage immédiat avec une autre, celle du morphème de la conjugaison. Par un mécanisme de simplification, la syllabe qui les contient toutes les deux est supprimée.

Nous remarquons sur ce point une homogénéité totale quant à la chute de la « hamza » au dialectal. Notons toutefois que la structure syllabique marque une différence par rapport au littéral. Cette différence consiste en un allongement systématique de la 2^{ème} voyelle :

2ms	Ku:l
2fs	Ku:li
2mp	Ku:lu

Rappelons que le pluriel englobe les deux genres (féminin et masculin) et le duel, et que le féminin singulier relève d'une variation régionale. En effet, en première conclusion générale tirée des échantillons traités, nous pourrions dire que plus on s'éloigne de la côte (Est), plus la distinction en genre pour la deuxième personne est marquée.

2. 3. Les voyelles

a. La 2^{ème} voyelle à l'inaccompli

Nous avons vu plus haut que c'est l'un des éléments les plus systématiques dans la morphologie verbale en arabe, et que, de ce fait, cette voyelle (à l'accompli et à l'inaccompli) sert de premier critère de classement des verbes.

D'une manière générale, nous constatons une régularité entre les différents points d'enquête. Quant à l'homogénéité des réalisations au sein du même point d'enquête, nous avons 3 groupes :

- Cas d'homogénéité totale entre les informateurs : tel est le cas de Mahdia (sur la côte, vers le Sud), Kerkenna (plus au sud) et Gafsa (Sud- Ouest) ;
- Cas d'hétérogénéité des réponses : nous pouvons affirmer que la variation n'est pas très importante puisqu'il y a, en fait, un emploi dominant par rapport à l'autre ;
- Cas d'égalité entre les emplois : c'est le cas de Jendouba par exemple où il y a opposition entre les 2 sexes, entre un [u] net et un [i] qui tendrait vers [e]⁴.

Si les deux premiers cas montrent une quasi stabilité du système et de sa variation par région, le dernier cas témoigne-t-il d'un processus de changement en cours ? Cela reste une hypothèse tirée des résultats partiels que seul le traitement de la totalité des données serait en mesure d'affirmer ou d'infirmer.

b. Le degré d'aperture de la voyelle à l'accompli

D'une manière générale, le degré d'aperture des voyelles présente pour nous l'une des grandes problématiques théoriques de l'Atlas Linguistique de Tunisie, tant la richesse du système est grande par rapport au système vocalique du littéral. Nous nous contenterons dans ce qui suit d'élaborer quelques remarques tirées du traitement de nos données. Commençons par ces données statistiques qui concernent des échantillons couvrant les différentes régions de la Tunisie, que nous résumons dans ce tableau :

1 ^{ère} et 2 ^{ème} personne à l'accompli		3ms à l'accompli	
e/ε	i	kl ε	Kle
(40.25%)	(48.05%)	(94.11%)	(5.88%)

Comme nous le présente le tableau ci-dessus, nous avons noté deux variantes /kle:t/ (ou /kle:t/) ; /kli:t/, pour la 1^{ère} et la 2^{ème} personnes et /kle:/ ; /kle/, pour la 3ms. Cette variation dénote tantôt une absence d'homogénéité «externe» (entre les différents points d'enquête, c'est-à-dire une variation régionale), tantôt- et c'est le moins fréquent des deux cas- une absence d'homogénéité «interne» (entre les informateurs d'un même point d'enquête).

- Les variantes /kle / ; /kle/

Les données disponibles laissent entendre que l'emploi de la voyelle finale ouverte [ɛ] caractérise la majorité des régions de la Tunisie. Nous pouvons ainsi la considérer comme une « constante », vu la fréquence de son emploi. Toutefois, la forme /kle/ (emploi d'une voyelle semi-ouverte) présente un emploi « marqué » dans la mesure où elle ne figure que dans certaines villes de la région du Sahel (côte Est). Par ailleurs, nous observons une tendance chez les femmes adultes ou des jeunes informateurs, à la remplacer par /kli:t/ malgré la fréquence du recours à la forme /kle:t/ par les personnes âgées dans cette région ; ce qui nous permet de conclure que cette dernière forme demeure une forme de conjugaison spécifique à ces régions. Notons enfin qu'il existe une autre réalisation, celle d'une diphtongue dans certaines villes telles que la Médina de Tunis, Bizerte - ville et Sfax à l'accompli avec les personnes suivantes :

1s	1p	2s	2p
/klejt/	/klejt/	/klejne/	/klejtu/

c. La voyelle finale avec la 3fs la 3mp à l'accompli :

Il s'agit pour chaque personne, de deux conjugaisons différentes à l'accompli comme le montre le tableau suivant :

3fs		3mp	
kle:t	Klit/ klet	kle:w	Klu

Parmi l'ensemble des emplois traités dans nos échantillons, nous notons une nette majorité à la faveur des premières réalisations :

- /kle:t/ pour 3fs.
- /kle:w/ pour 3mp.

L'usage de cette dernière forme, par exemple, atteint les 86 % des emplois traités. En examinant de près la répartition des différentes réalisations, nous constatons que nous sommes en présence d'une variante régionale qui opposerait l'Est (vers la côte) à l'Ouest (vers l'intérieur). L'homogénéité des emplois à l'intérieur d'un même point d'enquête en témoigne clairement. Il n'en demeure pas moins, que les frontières bougent constamment et que chacun des emplois cités figure un peu partout avec des tendances vers l'un ou vers l'autre selon les régions. Ainsi pourrions-nous conclure que malgré les problèmes que pose son étude, la morphologie verbale de l'arabe dialectal, comme le montre le cas de /kla/, a son propre système, qui est en plein mouvement, mais qui ne rompt pas totalement avec le littéral.

Nous voudrions enfin mentionner un point que nous n'avons pas traité, et sur lequel nous insistons, à savoir « l'influence » du dialectal sur le littéral. En effet, il suffit de voir de près la langue utilisée notamment par les jeunes, les spots publicitaires et par certains médias pour se rendre compte que chacun des deux systèmes subit l'influence de l'autre. Cette question mérite en soi une étude systématique approfondie qui dépasse le cadre de notre propos ici.

3. Interférence «tripartite»: le cas de l'emprunt

L'emprunt est une composante importante du système du dialectal d'une manière générale. Par ailleurs, certains travaux ont mis l'accent sur l'emploi fréquent en tunisien de verbes empruntés notamment au français qui sont les moins intégrés ou en voie d'intégration dans le système dialectal via le moulage des schèmes. Une fois franchie l'étape de l'intégration phonétique par le biais de la substitution d'un phonème inexistant, soit par le biais de la conservation de son sens d'origine, la matière consonantique du verbe emprunté est versée dans un schème arabe lui permettant de se conjuguer. Nous nous contentons pour cet exposé de formuler les remarques suivantes :

- Il paraît que les moules les plus productifs sont les schèmes composés tels que le schème /faʕlil/ :

matr[i]z «avoir sa maîtrise»
 ʒang[i]l « jongler»
 sant[i]r «centrer»
 jʃarʒi « charger»

Pour nos exemples, cela s'explique par le nombre des consonnes (quatre) dans les verbes empruntés qui correspond à celui des consonnes du schème en question. Certains forment même des paradigmes entiers contenant des verbes, des adjectifs et des noms :

farʃik «rafraîchir»
friʃk «frais»
jitfarʃik «se rafraîchir»

Dans d'autres cas, il suffit d'ajouter au verbe emprunté des affixes pour lui permettre de se conjuguer sans qu'il y ait la moindre correspondance avec les schèmes :

jbu:ti «to boot/ booter»	jansta:li „installer”
jfla:ʃi „flasher”	jaffi:ʃi „afficher”

Au niveau nominal, notamment dans la langue des médias et la publicité, des exemples semblent passer du français à l'arabe littéral via le dialectal :

/l-parabəl/ «la parabole»
 /l-pɔrtabl/ «ordinateur/ téléphone portable»

- Beaucoup plus rares sont les cas où le littéral joue le rôle d'intermédiaire entre le français et le dialectal. Nous avançons l'hypothèse que ce cas de figure caractérise plutôt la langue “officielle” et celle des locuteurs ayant certain niveau d'études. Nous pensons à des items comme /raskla/ (dialectal), du français «recyclage», utilisé depuis longtemps dans le milieu de la formation et à l'éducation nationale dans les textes officiels, notamment sous la forme de /raskala/ (littéral), à laquelle correspond l'emploi du verbe /raskala/ qui a donné lieu au verbe /raskil/ en dialectal. Notons que ce terme est de

plus en plus concurrencé, en littéral et en dialectal, par /takwi:n mustamir/ «formation continue».

• Dernière remarque : nous attirons l'attention sur le fait que les mêmes phénomènes se font remarquer à l'écrit, notamment dans les spots publicitaires et chez les auteurs qui ont choisi de pratiquer ce mélange des trois systèmes (dialectal, littéral, français). Se pose alors la problématique de l'orthographe du dialectal tunisien quand on sait que le système est enrichi d'une multitude de consonnes et de voyelles qui ne figurent pas dans le système de l'arabe littéral (p, v, g; les différents degrés d'aperture des voyelles; la présence de nasales, etc.).

Conclusion

Pour conclure, nous retenons les éléments suivants :

- la simplification du système en genre et en nombre, et des morphèmes de la conjugaison d'une manière générale ;
- la 2^{ème} voyelle à l'inaccompli : si elle est fixe et systématique en arabe littéral (compte non tenu de certaines variations entre parlers de tribus pour certains verbes), nous observons une gamme fermée, de voyelles allant du fermé au plus ouvert et des postérieures aux antérieures, en passant par les intermédiaires ;
- l'étude/l'enseignement du dialectal ne peut pas faire abstraction du littéral et vice-versa, et ce, compte tenu de l'interférence entre les deux systèmes, notamment l'influence du littéral sur un dialectal en plein changement comme le montrent les données fournies par les enquêtes de terrain aussi bien sur le plan phonétique/phonologique que morphosyntaxique et lexical.

En ce qui concerne les unités lexicales empruntées, le passage par la langue source, notamment le français, l'italien et l'espagnol, nous semble nécessaire.

Bibliographie

Baccouche T., 1973-1979, « La structure morphologique des verbes trilitères en arabe classique » *GLECS*, Tome XVIII-XXIII, Paris pp. 33-48.

Baccouche T., 1973, *ʔattaṣri:f-al-ṣarabi:-min- xila:l-ṣilm-l-ʔaṣwa:t-l-ḥadi:θ*, Tunis, (2^{ème} édition 1987).

Baccouche T., 1974, « Esquisse d'une étude comparative des schèmes des verbes en arabe classique et en arabe tunisien » *Cahiers de Tunisie* T.XXII, 1974, n° 87-88, pp.167-176, (communication présentée au 2^{ème} congrès international de linguistique chamito-sémitique, Florence, Actes pub. par l'université de Florence 1978 pp 79-85).

Baccouche T., 1994, *L'emprunt en arabe moderne*, I. B. L. V./ Beit El Hikma, Tunis.

Baccouche T., 2003, « L'emprunt en arabe dans l'espace méditerranéen, une idiomaticité partagée », Actes du Colloque *Espace méditerranéen : une idiomaticité partagée*. Hammamet les 19, 20 et 21 septembre 2003. pp 37-46.

Baccouche T. & Mejri S. (dir.), 2000 : *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, numéro spécial, « Langage et altérité : l'expérience de l'Atlas Linguistique de Tunisie ». CERES, Tunis.

Encyclopédie de l'Islam, 2000, Article « Tunisie : langue », par T. Baccouche, NE. pp. 709-712.

Les enregistrements de l'Atlas Linguistique de Tunisie (questionnaire morphosyntaxique).

Les questionnaires de l'Atlas Linguistique de Tunisie. Sous la direction de Taieb Baccouche & Salah Mejri. Sud Éditions, Maisonneuve & Larose, 2004.

Ouerhani B., 2006, « La morphologie verbale du dialecte tunisien : repères méthodologiques pour un traitement systématique », *Actes du 6^{ème} Colloque de l'Association Internationale de Dialectologie Arabe*, Hammamet- Tunisie, septembre 2004.

Notes

¹ Pour des raisons de commodité, les différentes variantes de la voyelle finale [a] ne seront notées que lorsque nous abordons la question plus bas.

² Lire: 3ème personne au masculin singulier.

³ Cf., pour un échantillon, Ouerhani B. 2006.

⁴ Nous insistons à cet égard sur les précieuses informations à tirer d'une étude acoustique systématique moyennant des outils informatiques précis.